
RÉUNION PLÉNIÈRE D'INSTALLATION

COMPTE-RENDU N°1

**Jeudi 12 janvier 2023 - 18 h – Salle du Conseil
Siège de Pays de Montbéliard Agglomération**

Pays de Montbéliard Agglomération

Charles DEMOUGE – Président

Sophie RADREAU – Vice-présidente en charge des relations avec le Codev

Conseil de Développement

Jilali EL RHAZ – Directeur

Olivier MASSACRIER - Assistant

Présent(e)s :

Jean-Marc AJOUX, Danièle ANTONY, Ben AOUDI, Philippe ARMBRUSTER, Etienne BANET, Inès BAQUET-CHATEL, Patrick BARLOGIS, Christophe BART, Muriel BAUER, Jacky BERNARD, Matthieu BERTHOLD, Gaëlle BIANCHI SIMON, Régis BIGUINET, Louisa BOUADMA, Geneviève BOUCHET, Brahim BOUKALLIT, David BOUQUAIN, Isabelle CABURET, Aurélie CAMELIN, Philippe CANALDA, Frédéric CHAMPON, Antoine CHARLET, François CHOFFEL, Angélique CHORVOT, Gilles CLERC, Marie-Christine CLERC-GEVREY, Frédérique CLÈRE, Arnaud CLETY, Isabelle CONROD, Naïma COTTIN, Alain COUTHERUT, Olivier CRAMATTE, Gilles CUCHEROUSSET, Chantal DANG HA BRIZI, Vincent DE TULLIO, Louis DEROIN, Edouard DESCOURVIERES, Gilles DEVILLERS, Stéphanie DOUCET, Stéphane DUMAS,



Jean-Louis DUPREZ, Bernard DURY, Nicolas DUVERNOIS, Abdel ESSAHLAOUI, Mohamed FAHEM, Laurent FIKFAK, Lucas FRESARD, Joël GABRIELI, Nathalie GAILLOT, Angélique GALLOY, Michel GAY, Chantal GEIGER, Ali GUETTOUCHE, Grégoire GILLE, Isabelle GIRARDOT, Stéphanie GODET, Bruno GRANDJEAN, André GROSJEAN, Christian GUERITTOT, Théophile HAHLING, Éric HARRER, Charles HAYECK, Claude HELLEC, Robert Dominique HERGAS, Sylvie HUMMEL, Baptiste HUSSON, Christophe HUSSON, Stéphane JACQUEMIN, Christian JANEY, Jean-Yves JASKULSKY, Jean-Claude JEANNIN, Odile JOANNES, Isabelle JOLY, Christian JOSET, Olivier KIRCHNER, Dimitri LACLEF, Anne-Sophie LALLEMAND-PETIT, Pierre LAMARD, Catherine LAPOUGE, Stéphanie LARPENT, Guillaume LAYES, Jean-Marc LEFEBVRE, Virginie LE GAL, Jocelyne LEMAIRE, Adeline LÉPINE, Marc LIMACHER, André LINDERME, Xavier LLAMAS, Olivier LOIGET, Aurélie LOLLIER, Yves LOMBARD, Bernard MAGNIN-FEYSOT, Sabah MAHIDDINE, Karine MAILLE, Marie-Claire MAINPIN, Michel MAIRE, Marie-José MARCHE, David MARKEZIC, Jacques MASSON, Fabien METHIA, Romain MEYER, Ghislain MONTAVON, Paul MOROT, Arnaud MULLER, Michel NARDIN, Cécile NAVERGONI, Estelle NILSSON, Audrey NORMAND, Ludovic PARTY, Sandrine PAUTRAT, Denis PECHIN, Éric PEULTIER, Valérie PIERRE, Jérôme PIN, Laurent PONS, Johann POURCELOT, Nicolas RABERGEAU, Philippe RABERGEAU, Stéphane RABET, Pascal REMOND, Corinne RENAUD, Benjamin REUILLARD, Jean-Paul ROUGET, Laurent SCHILLING, MireilleSILVANT, Claudine TAMBORINI, Françoise TEIFRETO VERNIER, Stéphane TOUCAS, Jean-Michel TOULVENT, Agnès TRAVERSIER, Yvan VACHET, Claude VANDELLE, Éric VERNIER, Michel VIEILLE, Alain VILLALONGA, Marie-France VILLALONGA, Barbara VILLEGAS.

Excusé(e)s :

André ALIX, Kevin APPOINTAIRE, Christian ARGUELLES, Emmanuel BRUGGER, Christine CHARRIÈRE, Yves DAOUZE, Caroline DEBOUVRY, Anthony FIEROBE, Laurent GAUNARD, Paul GENTILHOMME, Marie-Pierre GRANJON, Yacine IRFANE, Nathalie KROICHVILI, Rémy KUMMERLE, Alain LACLEF, Stéphane LAURENT, Tahéra LEHINGUE, Valérie LEPILLER, Pascal MATHIS, Christine MEYER, Manuela MORGADINHO, David PAN, Philippe PICART, Frédéric POMART, Vincent POUDEROUX, Jean-Luc QUIVOGNE, Stefan SCHNEIDER, Sofien TALANDINE



ORDRE DU JOUR

- 1- **Charles DEMOUGE** | Président de Pays de Montbéliard Agglomération
- 2- **Sophie RADREAU** | Vice-présidente de PMA chargée des relations avec le Codev
- 3- **Pierre LAMARD** | Président du Conseil de Développement 2010 | 2022
- 4- **David MARKEZIC** | Président du Conseil de Développement 2022 | 2025
- 5- **Jilali EL RHAZ** | Directeur du Codev - composition et mode de fonctionnement du Codev
- 6- Échanges
- 7- Élections des représentants pour chacun des collèges
- 8- Conclusion
- 9- Cocktail de bienvenue



1- Charles DEMOUGE | Président de PMA

“

Monsieur le Président du Conseil de Développement, Cher David

Madame la Vice-Présidente de PMA, Chère Sophie

Monsieur le Directeur du Conseil de Développement, Cher Jilali

Cher Pierre, Président du Codev 2010 - 2022

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement,

Je vous souhaite la bienvenue au nom de Pays de Montbéliard Agglomération, au sein de cet hémicycle qui est au cœur du fonctionnement démocratique de notre collectivité.

Permettez-moi également de vous dire mon grand plaisir à vous accueillir aujourd'hui, car votre présence donne chair à cette instance d'intelligence collective que représente le Conseil de Développement.

Je suis également honoré de pouvoir remercier devant vous - en mon nom et au nom des élu(e)s de Pays de Montbéliard Agglomération - Monsieur **Pierre LAMARD**, qui a présidé cette instance de 2010 à 2022.

Je tiens à le remercier et à le féliciter pour son engagement bénévole et citoyen durant les 12 dernières années.

Directeur adjoint de l'UTBM, professeur spécialiste en histoire industrielle et homme de conviction, il a contribué, aux côtés du directeur, **Jilali EL RHAZ**, à faire de cette instance un lieu de partage, de collaboration et ainsi favoriser la création d'un environnement où les idées peuvent être échangées et développées.

Après son choix de ne plus porter la présidence du Codev, non pas par désintérêt ou désamour, mais plutôt par envie de donner le flambeau à une nouvelle génération...

C'est ainsi, que je vous présente celui qui a accepté de reprendre cette belle mission sous couvert de l'intérêt commun... Monsieur **David MARKEZIC**, âgé de 49 ans, marié, 2 enfants, Professeur agrégé en Économie/Gestion et tout nouvellement élu Directeur de l'IUT Nord Franche-Comté.

Je ne doute pas un instant que **David MARKEZIC** - qui connaît très bien le Codev car il en a été membre en 2008 puis en 2010 – saura apporter sa pierre à l'édifice.

Aujourd'hui, cette instance renouvelée compte 108 membres titulaires, 44 suppléant(e)s et 48 associé(e)s, **soit 200 personnes** au total, issus d'âges, de secteurs d'activités économiques, de catégories socioprofessionnelles, de communes différentes. *Il manque à l'appel encore 4 personnes (3 pour le collège des syndicats de salariés et 1 pour le collège des territoires voisins).*

Au-delà des différences qui nourriront vos futurs échanges, ce qui vous rapproche est votre connaissance du territoire, c'est-à-dire la manière dont il se vit au quotidien, votre expertise d'usage d'habitants, votre désir de construire l'avenir de l'Agglomération et plus largement le Nord Franche-Comté.

Cet avenir à écrire doit l'être avec vous, membres du Conseil de Développement. Parce que la participation effective de la société civile (habitants, entreprises, associations, ...) à la production de l'intérêt général est indispensable.

La vocation du Conseil de Développement est d'être au service de la réflexion prospective.

Votre premier chantier est celui de la temporalité et d'être un espace du futur. Je souhaite que la réflexion de fond qui naîtra soit tournée vers l'avenir.



Dans un contexte de tensions sociales et économiques, vous saurez également être un espace de dialogue, de débat, respectueux des diversités d'opinions, identifiant les points de synergies et les points de divergence, offrant par là même un espace d'intelligence collective.

En amont des politiques publiques que nous élus sommes amenés à déterminer, vous pourrez contribuer à définir le sens des choix à opérer, notamment dans les domaines qui sont au cœur de Pays de Montbéliard Agglomération – et même plus largement des préoccupations et bouleversements de la société - le développement économique et l'emploi, le numérique, la transition énergétique, écologique, les mobilités, etc.

Le règlement intérieur du Codev précise que la collectivité vous saisira par le biais de lettres de mission ou saisines qui définiront sur un temps donné votre programme. Il est aussi précisé que vous avez la possibilité de vous autosaisir sur toute question relative à l'avenir de l'Agglomération.

Il est bien sûr évident que ce travail donnera lieu à des échanges réguliers entre la collectivité et le Conseil de Développement. Pour faciliter ces échanges, j'ai désigné, Madame **Sophie RADREAU** – ici présente – Vice-Présidente et Maire de Bavans, qui sera chargée d'assurer le relais de l'information et l'organisation des travaux entre le Conseil de Développement et le Conseil d'Agglomération.

Le Codev aura ainsi sa place dans le processus de réflexion menant à la décision publique, au rythme de temps de rencontres, de présentation de propositions auprès de l'exécutif de l'Agglomération, visant à la prise en compte de vos contributions dans les travaux de la collectivité.

Mais l'essentiel sera dans la capacité du conseil à générer une organisation souple et libre, à définir ses propres règles de fonctionnement en toute autonomie des contraintes de structures et des dépendances institutionnelles. Ce que je souhaite fortement.

L'essentiel, c'est aussi l'imagination dont vous ferez preuve, votre capacité à être innovant, à bousculer les idées, à résister à la tentation institutionnelle ! Je voudrais vous inviter à l'audace !

Parce que dans notre monde qui change tellement vite, vous serez un outil de prospective en continu pour le territoire au service du « nous » et du bien commun ! Vous aurez ainsi la délicate tâche de conjuguer le principe de réalité dans les propositions que vous ferez à la collectivité avec le rêve et cette audace que j'appelle de mes vœux.

Pour mener à bien ses missions, le Conseil de Développement bénéficiera de l'appui de notre administration et de l'agence d'urbanisme pour nourrir sa réflexion.

En ce qui concerne, l'ingénierie d'accompagnement et l'interface avec les différents services, vous aurez à vos côtés, une équipe permanente dédiée, dont le directeur **Jilali EL RHAZ** qui est à mes côtés ainsi que son assistant **Olivier MASSACRIER**.

Sans plus tarder, je donne la parole à **Sophie RADREAU** et je souhaite au Conseil de Développement, je vous souhaite cher(e)s membres (titulaires, suppléants, associés) une belle aventure aux côtés des élu(e)s de

l'Agglomération au service de notre territoire et de ses habitants. ”

2- Sophie RADREAU | Vice-présidente de PMA chargée des relations avec le Codev

“

Monsieur le président du Codev, Mesdames, Messieurs les membres du Codev,

Comme vient de l'indiquer **Charles DEMOUGE**, je suis **Sophie RADREAU** et j'ai été élue maire de la ville de Bavans en 2020. Je suis aussi Vice-présidente à PMA en charge des services à la personne et de la petite enfance. La volonté du président de PMA est qu'un lien particulier se noue entre les élus de PMA et les membres du Codev. C'est pourquoi il m'a chargé de cette mission, de ce rôle de liant, de facilitatrice dans nos échanges car aujourd'hui nous, élus, ne pouvons pas rester dans l'entre-soi, nous nous devons de coconstruire



avec la société civile. Mon rôle est donc de faire connaître vos échanges, de porter votre voix auprès des élus et du président de PMA.

Je vais poursuivre en vous remerciant sincèrement de votre volonté de participer activement à la vie de notre territoire. De vouloir donner de votre temps, de votre énergie pour participer à ces moments d'échanges, de travail au sein de cette assemblée sur les thèmes que nous, élus, vous proposerons dans le cadre des saisines ou que vous, membres du Codev, aurez envie de traiter, d'étudier dans le cadre des autosaisines.

Je suis personnellement très attachée à la démocratie participative. Vous, représentants de la société civile pouvez éclairer les élus que nous sommes et nous aider dans nos prises de décisions. Avoir un autre regard, une autre façon d'appréhender les problématiques peut nous permettre de trouver ensemble les idées, les solutions.

Vous venez d'horizons très variés, entreprises, organismes publics, syndicats, associations, territoires voisins mais aussi simples citoyens. Vos parcours de vie respectifs, vos différentes expériences, vos sensibilités personnelles vous permettront, j'en suis sûre, d'avoir des échanges et des débats enrichissants, porteurs de projets, d'innovation pour notre territoire.

Je vous souhaite donc à tous de beaux temps d'échanges et de riches heures de travail au sein de ce nouveau Conseil de Développement. ”

3- Pierre LAMARD | Président du Conseil de Développement 2010-2022

“

Bonsoir à toutes et tous,

Mon propos sera très bref.

Je suis très heureux ce soir, non pas de quitter la Présidence, mais de voir cette salle remplie jusqu'au balcon.

On sent de l'appétence, on sent émerger du dynamisme et c'est de bon augure pour cette nouvelle mandature.

Je suis très heureux également de passer le relais à David avec qui on a déjà travaillé lors d'une mandature précédente.

Il a accepté, sur proposition du Président de PMA, de reprendre le flambeau. Ce dont je suis très heureux.

Il a par ailleurs une vision du territoire élargie Belfort-Montbéliard, ce qui est important dans nos réflexions.

Je reste simple soldat, membre actif du Conseil de Développement.

Je nous souhaite de l'écoute, des débats riches, des débats apaisés et surtout des sujets passionnants mais je ne doute pas que David saura les impulser. ”

4- David MARKEZIC | Président du Conseil de Développement 2022-2025

“

Monsieur le Président de Pays de Montbéliard Agglomération,

Madame la Vice-Présidente,

Monsieur le Président du Conseil de développement 2010|2022, Cher Pierre

Monsieur le Directeur du Conseil de Développement, Cher Jilali

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement,



Monsieur le Président, je vous renouvelle mes remerciements pour m'avoir confié la présidence du Conseil de Développement de PMA.

J'ai eu le plaisir à participer à sa réactivation en 2008 pour ensuite m'y engager comme animateur sous la présidence de **Pierre BELORGEY** puis de **Pierre LAMARD**.

Pierre, je souhaite saluer très sincèrement ton engagement sans faille sur ces 12 dernières années. Tu as passé de nombreuses heures pour faire de cette instance, l'une des plus actives de France. Avec Jilali, les animateurs, et l'ensemble des membres du conseil, tu as su ancrer le Codev dans la vie démocratique de ce territoire. Un Codev qui sait aussi dialoguer avec les territoires voisins, et bien au-delà.

Ce Conseil de Développement, est un bel outil qui sait faire vivre la démocratie participative sur notre territoire. Comme tous les outils, il est bien entendu nécessaire de le faire connaître, de faire comprendre son rôle et son utilité. Et comme tous les outils, il est aussi nécessaire de l'utiliser régulièrement pour l'exploiter au mieux. C'est ainsi que je m'inscris, et avec la participation de toute cette assemblée, pour encore et toujours faire mieux connaître cette instance, pour encore et toujours travailler à la rendre légitime.

Cette légitimité, est garantie par un levier incontournable, celui de l'engagement.

C'est donc avec enthousiasme que je vais m'engager avec l'ensemble des membres qui ont souhaité s'inscrire pour les 3 années à venir. Nous sommes tous volontaires et bénévoles et nous souhaitons tous contribuer à l'intérêt commun. Voilà me semble-t-il une noble mission.

Je sais pouvoir compter sur vous M. le **Président DEMOUGE**, sur votre disponibilité et votre écoute, mais aussi pour donner tous les moyens nécessaires afin de faciliter la réussite du Codev au bénéfice de la communauté. De même, je sais compter sur vous M^{me} la Vice-Présidente, chère Sophie, qui connaissez bien le Codev. Vous qui êtes l'interface directe et continue avec l'exécutif communautaire.

Enfin, je sais aussi que nous pouvons compter sur Jilali et Olivier, les chevilles ouvrières, qui facilitent le travail de toutes et tous, qui veillent à ce que les conditions soient réunies pour que les participants aux commissions soient dans les meilleures dispositions pour phosphorer. Il en est de même avec les animateurs des commissions.

Deux nouveautés pour cette mandature.

Nous resserrons à 4 commissions contre 5, et j'ai souhaité que l'on puisse respecter la parité en genre. Aussi, je remercie les animatrices et animateurs qui ont accepté de remplir ce rôle pour les 3 années à venir. Je vais donc demander aux animateurs de nous rejoindre à la tribune afin que chacun puisse bien les identifier.

Tout d'abord, **Anne-Sophie LALLEMAND-PETIT**, du collège des citoyens volontaires. De formation d'ingénieur, elle est habitante de la commune de Fesches-le-Châtel. Elle animera la commission **Environnement & Cadre de Vie**.

J'appelle maintenant **Christophe HUSSON**, du collège des entreprises et des acteurs de l'économie. Ingénieur HSE au sein de l'entreprise Forvia, animera la commission **Economie, Connaissance & Créativité**.

J'appelle **Marie-Christine CLERC-GEVREY**, du collège des citoyens volontaires. Inspectrice Pédagogique Régionale d'Allemand et habitante de la commune de Valentigney, elle animera la commission **Culture, Sport & Attractivité**.

J'appelle enfin **Philippe CANALDA**, du collège de la vie associative représentant la FCPE. Il est enseignant chercheur à l'UFR STGI Belfort et Montbéliard, Université de Franche-Comté. Il animera la commission **Transports & Mobilités**.

Merci encore à vous quatre, Philippe et Christophe pour poursuivre votre mission, et pour Marie-Christine et Anne-Sophie, de relever ce nouveau défi.



Je souhaite que ces commissions, comme cela l'a toujours été, s'appuient sur les valeurs démocratiques et républicaines où la liberté de chacun, le respect de l'autre notamment par l'écoute seront de mise. Je souhaite aussi que les commissions puissent mobiliser tous les leviers possibles pour l'exploration des sujets. La raison et la créativité doivent être au rendez-vous.

Ainsi, N'hésitez pas à inviter des spécialistes, solliciter des cadres de l'Agglomération, des élu(e)s, aller sur le terrain, prévoir des séances de design thinking, etc. Bref créer constamment de la dynamique et aller jusqu'au bout de notre démarche que l'on soit dans un principe d'auto-saisine ou de saisine par l'exécutif communautaire.

Je laisse maintenant la parole à Jilali. Il va nous proposer un panorama un peu large sur le Conseil de développement, ce qu'il recouvre, comment il s'organise et comment il est composé. À l'issue, nous passerons à l'élection des représentants des collèges pour rejoindre le Bureau du Codev. Et nous terminerons par un pot de l'amitié. ”

5- Jilali EL RHAZ | Directeur du Codev – Composition et mode de fonctionnement du Codev

Document à télécharger → : [ici - Powerpoint - 41 pages - 4 Mo](#)

6- Échanges avec la salle

Question : qu'est-ce qu'un membre associé ?

J. EL RHAZ répond que ce terme concerne principalement le collège des citoyens volontaires (39 membres titulaires).

L'objectif de ce collège est d'avoir une personne maximum par commune.

Ainsi, un tirage au sort a été effectué pour toutes les communes ayant eu plusieurs candidats (plus de 20 à Montbéliard par exemple).

La personne tirée au sort devenant un « membre titulaire » et les autres candidats des « membres associés ».

Les membres associés pourront participer à l'ensemble de la dynamique du Conseil de Développement ; la différence résidera dans le fait qu'ils ne pourront pas voter lors des Plénières au moment de la validation des travaux.

7- Élections des représentants pour chacun des collèges

J. EL RHAZ informe qu'il va être procédé à un vote afin d'élire un représentant pour chaque collège. Les représentants élu(e)s intégreront le Bureau du Codev.

Il propose un vote à main levée tout en précisant qu'un vote à bulletin secret est également possible (salles de réunions réservées pour cette éventualité).

Le vote à main levée est retenu pour tous les scrutins.

La procédure à suivre pour le vote :

1. pour chaque collège, présentation brève du (des) candidat(s),
2. vote à main levée
3. en cas d'égalité :



- ▶▶ si homme vs femme : priorité à la gence féminine
- ▶▶ si homme vs homme ou femme vs femme : priorité donnée à la personne la plus jeune

► **Collège des entreprises et acteurs de l'économie (14 votants/15)**

Candidat déclaré : Baptiste HUSSON, co-fondateur de l'entreprise HLP Studio à Technoland.

Baptiste HUSSON est élu à l'unanimité.

► **Collège des syndicats de salariés (4 votants/5)**

Candidat déclaré : Éric PEULTIER, syndicaliste Force Ouvrière chez STELLANTIS, mais également à l'Union Départementale du Territoire de Belfort.

Eric PEULTIER est élu à l'unanimité.

► **Collège de la vie associative (21 votants/25)**

Candidats déclarés :

Paul MOROT, association The Shifters Nord Franche-Comté, qui porte la voix du « Shift Project » (transition énergétique, résilience des territoires...).

Laurent PONS, association France Handicap, déjà titulaire du précédent Codev.

Paul MOROT est élu avec 11 voix.

► **Collège des Organismes Publics et assimilés (11 votants/15)**

Candidate déclarée : Frédérique CLÈRE, Provisure du Lycée des Huisselets et Directrice du Campus des Métiers et des Qualifications de la Maroquinerie et des Métiers d'Art.

Frédérique CLÈRE est élue à l'unanimité.

► **Collège des acteurs des territoires voisins (3 votants/5)**

Candidat déclaré : Stéphane TOUCAS, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort.

Stéphane TOUCAS est élu à l'unanimité.

► **Collège des citoyens volontaires (33 votants/39)**

Candidat(e)s déclaré(e)s :

Isabelle CONROD, commune d'Étupes.



